



**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 11 OCTOBRE 2023 AU
284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET**

Membres du conseil présents

M. Germain Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Stéphane Poitras,
M. Serge Kirouac, M. Pascal Bernier, M. André Blanchet, M. Simon Beaudoin.

Membre du conseil absent

Aucun.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Germain Pelletier, maire.
Mme Marie-Josée Bernier, greffière-trésorière adjointe, agit à titre de
secrétaire.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 20 avec le mot de bienvenue de M. Germain Pelletier.
Ce dernier mentionne que la séance est enregistrée.

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

2. Renonciation de l'avis de convocation

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de la présente
séance. Tous les membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour – 11 octobre 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil acceptent les points à l'ordre du
jour et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

ATTENDU QU'aucune modification n'est apportée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Edmond Caouette et appuyé par
M. Simon Beaudoin, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil
présents :

302-10-2023 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

VOIRIE ET RÉSEAUX PUBLICS

**4. Annulation de l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition de pierre
0-5 mm concassée**

M. Pascal Bernier, conseiller, déclare ses intérêts, puis se retire des discussions
et de la prise de décision pour ce point.

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a procédé à un appel d'offres sur
invitation pour l'acquisition de pierre 0-5 mm concassée pour la saison
hivernale 2023-2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a invité 8 soumissionnaires et qu'elle a reçu
3 soumissions;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite octroyer un contrat de gré à gré pour
l'acquisition de sable tamisé 0-10 mm pour abrasif;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Edmond Caouette et appuyé par M. André Blanchet, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

303-10-2023 QUE la Municipalité de L'Islet n'octroie pas de contrat pour l'acquisition de pierre 0-5 mm concassée pour la saison hivernale 2023-2024.

5. Octroi de contrat pour l'acquisition sable tamisé 0-10 mm pour abrasif

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet souhaite procéder à l'acquisition de sable tamisé 0-10 mm pour abrasif pour la saison hivernale 2023-2024;

ATTENDU QU'il s'agit d'un contrat de gré à gré;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de *AML Caron inc.*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Edmond Caouette et appuyé par M. André Blanchet, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

304-10-2023 QUE la Municipalité de L'Islet octroie le contrat d'acquisition de sable tamisé 0-10 mm pour abrasif pour la saison hivernale 2023-2024 à la compagnie *AML Caron inc.*, et ce, pour la somme de 17.99 \$/tm plus taxes.

PARCS, MOBILIERS ET IMMEUBLES

6. Octroi de contrat pour le drainage au parc Rocher Panet

M. Pascal Bernier, conseiller, déclare ses intérêts, puis se retire des discussions et de la prise de décision pour ce point.

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet souhaite procéder à l'octroi de contrat pour le drainage au parc Rocher Panet;

ATTENDU QUE la municipalité a invité 8 entreprises et qu'elle a reçu une soumission :

Entreprise	Montant soumissionné (plus taxes)	Option paillis
Michel Gamache et Frères inc.	27 200 \$	7 000 \$

ATTENDU QUE la soumission de *Michel Gamache et Frères inc.* est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Beaudoin et appuyé par M. Stéphane Poitras, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

305-10-2023 QUE la Municipalité de L'Islet octroie le contrat de drainage au parc Rocher Panet à la compagnie *Michel Gamache et Frères inc.*, et ce, pour la somme de 27 200 \$ plus taxes (sans l'option paillis);

QUE la totalité de la facture sera payée à même le surplus accumulé *Camping*.

QUESTIONS / RÉPONSES

7. Période de questions / réponses

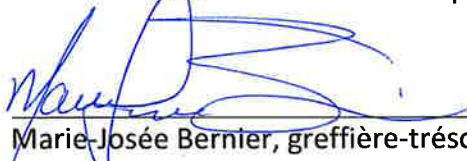
Aucune question n'est posée.



LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

8. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 19 h 25 avec la proposition de M. Pascal Bernier.


Marie-Josée Bernier, greffière-trésorière adjointe


Germain Pelletier, maire

